



DOMAINE JAEGER • DEFAIX



RULLY PREMIER CRU CLOS DU CHAPITRE 2024

Cépage

Pinot Noir

Région

Bourgogne

Sols

Argilo-calcaire

Rendements

32hl/ha

Degrés d'alcool

13,5%

Potentiel de garde

5 à 10 ans



LE DOMAINE

Hélène Jaeger-Defaix a repris le domaine familial, préalablement géré par sa grand-tante Henriette Niepce, au début des années 2000. Elle s'inscrit ainsi dans la tradition viticole de ses ancêtres Niepce, vignerons depuis le 16^{ème} siècle.

Rully est situé en Côte Chalonnaise au sud de la Bourgogne.

Le domaine s'étend aujourd'hui sur 6,5 hectares.

VITICULTURE

Nos vignes sont cultivées en agriculture biologique depuis 2007 (certification Ecocert), afin de répondre à 3 objectifs: préserver notre santé et celle de notre équipe, réduire au maximum notre impact environnemental et exprimer au mieux la typicité de chaque terroir.

VINIFICATION

Egrappage 100%. Macération préfermentaire à froid pendant quelques jours puis fermentation avec remontages quotidiens pendant 10 à 15 jours et quelques pigeages en début de fermentation.

Fermentation alcoolique en levures naturelles; fermentation malolactique 100%, de façon naturelle également.

Élevage en fûts (dont 10% de fût neufs) pendant 1 an puis assemblage et élevage 6 mois supplémentaires avant mise en bouteille.

LE MILLÉSIME 2024

La saison 2024 s'est déroulée sous une pluviométrie conséquente mais sans accident climatique majeur. La forte pression de mildiou a été contenue.

Les vendanges ont démarré le 14 septembre et les volumes récoltés se situent dans une moyenne basse ce qui reste très satisfaisant dans le contexte difficile de l'année en Bourgogne comme dans de nombreuses autres régions. Les blancs présentent des profils bien équilibrés et gourmands et les rouges sont tout en fruit avec une jolie complexité aromatique.

NOTE DE DÉGUSTATION

Fin, racé et structuré, on retrouve dans le Clos du Chapitre le style très bourguignon du Pinot noir.

Du fruit, de l'élégance et une structure qui lui donne un bon potentiel de garde.

Servir vers 18°C avec une volaille grillée ou un mi-cuit de thon.